

**PROCÈS VERBAL DE LA 137^{ÈME} RÉUNION RÉGULIÈRE DU
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB CSN SAQ
TENUE LE 24 AVRIL 2007
À LA SALLE PULIGNY
DE L'ÉDIFICE DU CDM, SOUS LA PRÉSIDENTE
DE M. GILLES BOUDREAU COPRÉSIDENT SYNDICAL DU
COMITÉ.**

Sont présents : Mmes Marielle B. Murray – Membre patronal
Sylvie Maltais – Membre patronal

MM. : Bordeleau Jean Noël – Membre patronal
Boudreau Gilles – Coprésident syndical
Gagné Jean – Membre syndical
Gagnon André – Membre syndical
Gingras Benoit – Conseiller à la prévention SAQ
Lambert Marc – Membre patronal
La Perrière Jean – Membre syndical
Thibodeau Denis – Membre syndical

Sont absents : MM. : Dénomée Pierre – Membre patronal
Malenfant Simon Mathieu – Représentant à la prévention (intérim)
Rivard Claude – Représentant à la prévention SEMB

Observateur : M. Tardif Yvon (SAQ)

137.00 Ouverture de la réunion

M. Gilles Boudreau agit à titre de président et M. Jean La Perrière agit à titre de secrétaire de la réunion.

Ouverture de la réunion à 13h40.

137.01 Adoption de l'ordre du jour

Au point «Suivi du procès verbal et des dossiers» il est proposé de discuter du projet de la journée de réflexion du comité après le dossier «marchepied» pour ensuite discuter des autres sujets.

Au point affaires nouvelles, ajouter : Fiche d'inspection en succursale
Registre des accidents de travail.

Insérer dans l'ordre du jour au point 137.02 le point : «Dossier 23019» et décaler l'ordre du jour en conséquence.

Il est proposé par : Mme Marielle B. Murray

Secondé par : M. Denis Thibodeau

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopter à l'unanimité.

137.02 Dossier 23019

M. Benoit Gingras commente les actions prises suite à un incendie qui s'est déclaré le 12 janvier dernier dans un commerce adjacent au bâtiment occupé par la SAQ (succursale 23019). Quoique le feu n'ait pas touché la succursale, des fissures dans le mur coupe-feu séparant la succursale de l'autre commerce ont été constatées.

L'employeur a fait appel à STEAMATIC afin de remédier au problème d'infiltration de l'eau dans le sous-sol de la succursale. Cependant l'accès au mur extérieur était interdit par le service d'incendie de Montréal afin de leur permettre d'enquêter sur l'origine de l'incendie. Ceci avait pour effet d'empêcher la réparation des fissures. Lorsque la température était au dessus de zéro, l'eau continuait à s'infiltrer dans le sous-sol de la succursale. En plus de ce problème d'infiltration d'eau, s'ajoutait des odeurs nauséabondes qui montaient jusque dans l'aire de vente. Employés et clients se plaignaient de ces odeurs de plus en plus fortes.

Le 19 avril 2007, en collaboration avec le représentant à la prévention du SEMB, un plan d'action a été adopté. M. Gingras nous précise en quoi consiste ce plan d'action.

137.03 Lecture et adoption du procès verbal de la réunion du 13 mars 2007

Il est proposé par : M. Jean La Perrière

Secondé par : M. Marc Lambert

D'adopter le procès verbal de la réunion du 13 mars 2007 tel que proposé.

Adopter à l'unanimité.

137.04 Statistiques

Les membres du sous comité se sont rencontrés. Le sous-comité examine la possibilité d'avoir des statistiques d'accidents de travail, et ce, par succursale, par division et par période. De même, il serait utile de savoir de façon annuelle le ratio de jours perdus suite à un accident de travail par rapport aux heures travaillées en fonction des bannières. Les travaux du sous-comité ne sont pas terminés.

Nous retenons qu'il sera important d'émettre nos besoins en terme de statistiques au service concerné avant l'implantation du nouveau système, soit en septembre 2007.

M. Gagnon mentionne que les éléments contenus dans le formulaire 0116 ne sont plus compilés depuis environ trois ans. Il faudrait donc trouver des ressources afin de compiler ces données manquantes.

Relativement à l'absence de données concernant les vols à mains armées, M. Lambert propose d'inviter M. Louis Simard du service enquête et sécurité à la réunion de juin 2007.

Suite à l'analyse des besoins statistiques, le sous comité arrive donc à la conclusion qu'il faut ajouter au formulaire 0116 un nouveau formulaire où seront inclus les informations pertinentes permettant de mieux identifier les éléments de prévention.

137.05 Suivi du procès verbal et des dossiers

Guide de prévention

MM. Gingras et Boudreau se sont rencontrés et nous précise que 75% des travaux ont été effectués. D'autres discussions sont à prévoir afin de finaliser ce dossier.

Transpalette manuel

Suite à la dernière réunion du comité, M. Gagné a fait 115 appels téléphoniques. Seize problèmes majeurs et 15 problèmes mineurs ont été identifiés. Parmi les problèmes majeurs on y retrouve par exemple des tuiles gondolées, des fissures dans le plancher de même que des planchers en pente lors de la réception. Une succursale possède un plancher en céramique.

Le rapport est remis à MM. Gingras et Malenfant afin qu'ils fassent le suivi approprié dans les succursales où des problèmes restent à résoudre.

Aussi, M. Gagné remet le manuel de formation revu et corrigé. Seuls quelques éléments restent à valider par MM. Gingras et Malenfant, comme par exemple la méthode appropriée d'opération du transpalette. M. Dénomée n'a pas fait de retour concernant la possibilité de connaître le poids d'une palette par l'utilisation du système VSOP.

M. Lambert souhaiterait avoir des documents déposés au comité lors de la présentation de tel dossier afin de mieux suivre et aussi afin de pouvoir s'y référer dans le futur. Les membres du comité en prennent note.

Vols et agressions

Le président fait lecture de la réponse écrite en date du 26 mars 2007 de M. Louis Simard, directeur du service enquête et sécurité.

Il est convenu que M. Lambert invitera MM. Simard (pour le dossier des statistiques de vols et agressions) et St-Amand (pour le guide) au comité. Aussi une lettre des coprésidents leur sera adressée les invitant au comité du 19 juin 2007.

Chariots

M. Dénommée devait valider certaines informations auprès du Service conseil. Nous n'avons pas eu de retour de M. Dénommée suite au dernier comité.

M. Boudreau mentionne qu'il y a eu visite des représentants du Service conseil dans sa région. Encore une fois, il y a été fait mention que les chariots pouvaient contenir jusqu'à 18 caisses ce qui est supérieur à ce qui est prévu.

MM. Malenfant et Gingras valideront avec les représentants du Service conseil le nombre de caisses maximum que l'on peut mettre sur les deux types de chariot et reviendront lors de la prochaine réunion du comité.

Le président de la réunion se questionne sur le fait que les membres du comité n'ont pas été avisés, et ce dès le départ, sur l'utilisation des nouveaux équipements ou matériel dans notre environnement de travail.

M Lambert contactera M. Langis Rioux du Service conseil afin qu'il entre en contact avec le conseiller en prévention et le représentant à la prévention. M. Gagné précise qu'il faut faire un suivi sur le terrain avec les travailleurs qui utilisent ces nouveaux équipements.

Mme Murray s'engage au nom du service de la gestion des biens et immeubles à informer le conseiller en prévention de l'arrivée de tout nouvel équipement dans le réseau de succursale. M. Gingras s'engage tant qu'à lui à en informer le représentant à la prévention du SEMB.

Réflexion au comité

Il est convenu par les membres du comité qu'une journée de réflexion pourrait être bénéfique.

À cet effet, chaque partie devra mentionner les sujets qui devraient être discutés lors de cette journée. Les coprésidents organiseront cette journée de réflexion. Cette journée devrait permettre au comité d'établir un plan d'action par la suite.

Programme de formation et information

Mme Maltais et M. La Perrière sont désignés pour élaborer un projet relativement à ce dossier et le présenter au comité par la suite.

Mise à jour du programme de prévention

La coprésidence écrira une lettre à Mme Gagnon, vice présidente du secteur Ressources humaines à la SAQ afin de lui recommander de mettre à jour le programme de prévention du réseau de succursale qui date du mois d'octobre 1995.

137.06 Affaires nouvelles

- **Programme pour une maternité sans danger**

La partie syndicale propose l'ajout d'un document dans la pochette destinée à la travailleuse enceinte relativement au Régime québécois d'assurance parentale. M. Malenfant contactera Mme Chantal Pépin à cet effet.

- **Comité opérationnel – Gestion de la cédule**

Le comité est invité à désigner des membres pour participer au comité opérationnel sur la gestion de la cédule de livraison de marchandises dans le réseau de succursale. M. Gingras représentera la partie patronale. La partie syndicale désignera ultérieurement son représentant et en fera part à la coprésidence.

- **Fiche d'inspection**

Le président de la réunion propose de faire une mise à jour de la fiche d'inspection. Cette dernière est dans certains cas en partie désuète. Là par exemple où il y a le nouveau système de rangement de la marchandises dans l'aire de réserve des succursales.

Les représentants de l'employeur reviendront à ce sujet.

- **Registre des accidents de travail**

Le président mentionne que l'utilisation de l'intranet lorsque le formulaire 0116 est complété a pour effet d'éliminer le registre des accidents de travail qui doit, selon la

Loi sur la santé et sécurité au travail, être présent dans chaque établissement, donc dans chaque succursale.

Une action prévoyant l'impression automatique de la page pourrait régler le problème.

Un suivi sera fait dans ce dossier.

137.07 Levée de la réunion

M. La Perrière propose la levée de la réunion. Le président lève la réunion à 17h25.

Gilles Boudreau
Coprésident syndical

Sylvie Maltais
Coprésidente patronale

Comité paritaire de santé et sécurité
SEMB/CSN/SAQ